Réunion du 16 Mai 2024

Présents:

Comité consultatif : Mr Bertrand, Mme Rault, Mr Raspaud, Mme Fraysse, Mme Thoueille,

Mr Verdié. Excusée Mme Dieudonné

Conseil des Sages : Mr Ougana

Directeur de la MJCCS: Mr Lemoine

Mairie: Mme Louit, Mr Jousse

Le but des instances citoyennes :

Réfléchir, débattre, consulter sur des sujets qui concernent l'amélioration du vivre et du faire

Associer les habitants aux projets qui les concernent

Moyens mis en œuvre:

La municipalité peut mettre à disposition des instances participatives des locaux, des papiers, ... La porte d'entrée pour toute demande est le secrétariat du maire <u>secretariatmaire@saint-lys.fr</u>

La présence d'un représentant de la mairie n'est pas indispensable.

A savoir : Toutes les instances citoyennes sont à l'initiative de la municipalité, ce qui implique qu'il ne peut être imposé à une équipe nouvellement élue de poursuivre ce dialogue citoyen.

Présentation des différentes Instances Participatives

⟨→ CMJ : Conseil Municipal des Jeunes

Le responsable de la MJCCS nous présente ce qu'est le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

L'idée est de donner envie aux jeunes de prendre part à des projets pour la ville. Ce n'est pas un projet de la MJC mais de la municipalité. C'est un animateur de la MJCCS qui s'occupe des actions menées par les jeunes.

Dernière élection : fin d'année 2022

Membres: 12 jeunes élus pouvant aller jusqu'à 16

Tranche d'âge: 10-14 ans () la tranche d'âge au-dessus est peu présente

Une modification de l'organisation est prévue afin de faire de groupes pour mieux équilibrer les tranches d'âge

Lorsqu'ils sont élus, un petit séminaire est organisé puis des plénières avec la présence du maire.

Le CMJ n'est pas encore une instance présente sur tout le territoire national.

Les opérations du CMJ sont variées.

La dernière en date fut le choix de refaire la fresque du #58. Le but premier était de partager un message de Solidarité.

L'an dernier, le projet du CMJ était de créer un événement jeunesse avec un certain nombre de stand autour de la prévention. Ils ont mené cette action de la conception à la réalisation.

Prochainement, ils vont participer à un regroupement de conseils de jeunes en Bretagne, dans le cadre du congrès de l'ANACEJ. Durant plusieurs jours, ils seront amenés à avoir des réflexions sur différents sujets. C'est un moment où ils pourront partager leur expérience en tant que jeunes élus, important notamment pour aborder la question de citoyenneté

Les élus sortants vont organiser les élections pour leurs successeurs. A chaque élection, tout le processus démocratique est respecté.

Le CMJ communique beaucoup via le collège mais cette instance est ouverte à l'ensemble des jeunes de la commune.

 $\triangle \triangle \triangle \triangle$

(Conseil des Sages - force de proposition

Responsable Monsieur Rispal

Ce sont des retraités qui composent le Conseil des Sages, ils n'ont plus d'activité professionnelle ce qui leur permet d'être davantage dans une action citoyenne. "On est retraité, on a un peu le temps. On apporte des idées pour faire avancer Saint-Lys dans sa globalité."

Composé de 10 personnes :

3 dames et 7 hommes (bons pour 15 places)

Renouvelé à chaque mandat municipal

Pour le budget participatif, il y a des Sages qui font partie du comité de pilotage. Ils organisent des réunions assez régulières avec des propositions d'actions par lesquelles le maire est sollicité.

Au tout début, ils se sont partagé les rues, les quartiers, pour être à l'écoute des habitants et rapporter des problématiques. L'exemple d'une dame : Je suis la dernière de l'équipe qui a construit la porte de l'an 2000, un coup de peinture serait nécessaire.

Des idées de projets portées par le Conseil des Sages :

Un travail autour de la Cybercriminalité vis à vis de la population d'un certain âge

Certaines personnes ne maîtrisent pas bien internet, cela doit concerner beaucoup de personnes âgées. Des personnes compétentes (gendarmes, banquiers, ...) pourraient intervenir pour illustrer leur propos avec des cas pratiques.

Un distributeur pour récupérer les déjections canines + mégots

Récupération de l'eau de pluie

A l'heure actuelle (où la réunion de présentation a eu lieu) le Conseil des Sages ne sait pas si ces idées peuvent être menées ou non.

Il est rapporté le regret de n'avoir aucun retour. Madame Louit s'est engagée à faire un retour écrit rapidement.

Il existe un congrès réunissant les Conseils des Sages.

Le Conseil des Sages s'est rapproché du CMJ pour réaliser une vidéo sur des points bien précis de l'histoire de la ville. Ils souhaitent que cette idée puisse se poursuivre.

(FCLDVA

C'est une instance participative constituée de membres d'associations

Présidente : Mme d'Oliveira

Au départ, le mandat était d'une année. Jugé trop court pour travailler sur des projets il est maintenant passé à deux ans.

Cette instance a lancé l'open agenda, les associations ont un accès direct permettant une mise en ligne rapide. L'open agenda est accessible au-delà de la commune sur tout le département.

Cela a été mis en place car il était jugé qu'il y avait trop peu de réactivité de la part des associations.

Un travail a également été réalisé sur les supports d'affichage.

Problématique rencontrée notamment avec l'architecte des artisans de France, il ne peut être afficher ce que l'on veut où on veut.

Les demandes de manifestation ont été simplifiées, le dossier technique est plus simple à remplir.

Achat de verre réutilisable.

Le CDLVA a essayé de faire un inventaire du matériel que les associations veulent bien prêter à d'autres associations.

Ils ont également proposé des formations pour établir la demande de budget

N'ayant pas eu de réponse satisfaisante, cette idée va être remise en place.

Un projet autour de la mise en valeur du bénévolat est à l'étude. La grande majorité des associations est mise en difficulté par manque de bénévoles.

Le CDLVA est invité à participer au CLTE (conseil local de la transition écologique) Ils vont continuer de proposer des petites formations pour savoir utiliser open agenda.

Le CDLVA aimerait fédérer un événement qui regroupe un maximum d'associations pour un évènement fort et avoir une meilleure communication autour des actions du CDLVA.

Toutes les actions menées par le CDLVA sont accessibles sur le site de la mairie La mairie va les accompagner pour des actions plus visibles et plus efficaces.

☼ Conseil local de la transition écologique

Cette instance est très récente.

La dernière réunion remonte à plus de 6 mois, une journée sur l'environnement était prévue pour le mois de mai.

Cette instance a réalisé la fresque du climat

Les thèmes qui reviennent le plus souvent :

Economie d'eau en créant des îlots de fraîcheur dans des milieux urbains Voir parmi les lieux publics, s'ils sont bien publics et en même temps, établir un contrôle technique pour voir s'il y a des réseaux qui passent.

Principal inconvénient : C'est très long pour avoir des résultats

Pour la plantation d'arbres, il faut savoir que c'est très réglementé et soumis à autorisation. Remettre de la verdure dans les écoles est un autre projet.

Il est important avant de se lancer à planter des arbres de savoir quelles sont les espèces à mettre et à quel endroit.

Quelques idées de ce comité:

Réduction des déchets, Ressource sur l'eau, Place de la voiture ...

Ce sont des choses assez générales qui peuvent être intéressantes à appliquer pour la commune de St Lys.

Conseil Consultatif

La problématique essentielle rencontrée par cette instance est de ne pas savoir vers qui s'adresser pour faire avancer ses idées.

L'histoire du cœur de ville va être lancé : une réflexion autour des 750 ans de la commune est en cours. Mme Louit suggère que les membres du comité consultatif se rapprochent de 5t Lysiens qui montent une association pour préparer les 750 ans de la commune. Elle va les contacter.

Tout le travail sur les randonnées de Saint -Lys a été fait, par conséquent, le Conseil Consultatif considère que cela ne servait à rien de travailler dessus.

Le Conseil Consultatif a un projet qui s'étalerait dans le temps, le court, moyen et long terme à savoir le Saint-Lys d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Cette instance aimerait présenter son projet en conseil municipal afin d'avoir l'approbation de l'ensemble de l'équipe municipale. Mme Louit rappelle que les projets doivent être validés par l'équipe municipale.

Un point rapide sur les jeux

Plusieurs points ont été évoqués pour l'implantation d'une nouvelle aire de jeu :

Au Gavachon, mais pas de possibilité car il s'agit d'un domaine privé

Dans les lotissements, il faut s'assurer que les espaces choisis appartiennent au domaine public.

La principale interrogation est de trouver un lieu qui soit utilisé, sécurisé et qui puisse perdurer dans le temps.

Installer de nouveaux jeux notamment pour les plus petits à la Coulée Verte. La principale problématique serait de ne pas dénaturer ce lieu verdoyant.

La réunion se conclut sur des notes positives pour le comité consultatif qui se sent entendu dans ces projets. Une réflexion sur les jeux sera à entreprendre au sein du comité lorsque le retour sur les espaces possibles sera fait.